

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF TENUE LE LUNDI 7 NOVEMBRE 2016 À 20H DANS LA SALLE DU CONSEIL.**

ÉTAIENT PRÉSENTS :M. Martin Tassé, Mme Mylène Le Cavalier, M. Clément Légaré, M. Marc L'Heureux, M. Alain St-Louis et M. Peter L. Venezia formant quorum sous la présidence de M.Ronald Provost, maire.

Était également présent M.Pascal Caron, directeur général.

**160133 RATIFICATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 3 ET 18 OCTOBRE 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Peter L. Venezia

APPUYÉ PAR M. Martin Tassé

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE les procès-verbaux des séances du 3 et 18 octobre 2016 soient adoptés.

ADOPTÉE

**160134 APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER – FONDS D'ADMINISTRATION**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Peter L. Venezia

APPUYÉ PAR M. Clément Légaré

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la liste des déboursés pour le fonds d'administration datée du 31 octobre 2016 totalisant la somme de 113 155,75 \$ et regroupant les chèques 25854 à 25898 et la liste des prélèvements totalisant la somme de 45 736,12 \$ et regroupant les prélèvements no 1657 à 1698 soient approuvées.

ADOPTÉE

**160135 RATIFICATION DU PLAN D'AFFAIRES RÉVISÉ 2016-2017 DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF**

ATTENDU QUE le conseil municipal dépose le plan d'affaires révisé 2016-17 établissant la mission de la municipalité et les priorités du conseil pour les prochaines années;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Martin Tassé

APPUYÉ PAR M. Peter L. Venezia

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le plan d'affaires révisé déposé par le conseil soit et est ratifié.

ADOPTÉE

**DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE SEMESTRIEL**

Conformément aux dispositions de l'article 176.4 du Code municipal, M. Pascal Caron, directeur général, dépose le rapport comparatif semestriel sur l'état des revenus et dépenses. Ce rapport a été transmis aux membres du conseil le 1<sup>er</sup> novembre 2016.

**DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Le directeur général dépose les déclarations des intérêts pécuniaires transmises par le maire et les conseillers (ères) aux sièges No 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

**160136 OCTROI DE DONS**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Mylène Le Cavalier

APPUYÉ PAR M. Peter L. Venezia

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité de Brébeuf octroie les dons suivants :

- Fondation La Traversée : 250\$
- Opération Nez Rouge : 100\$

QUE les sommes nécessaires soient appropriées du compte *Santé et bien-être- dons* (0259000970)

ADOPTÉE

**160137 FADOQ LAURENTIDES**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Mylène Le Cavalier

APPUYÉ PAR M. Peter L. Venezia

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Brébeuf adhère à la FADOQ des Laurentides à titre de membre associé municipal pour l'année 2017 au coût de 125\$ ;

QUE les sommes nécessaires soient appropriées du compte *Administration – DONS* (0219000970).

ADOPTÉE

## RAPPORT DU MAIRE

Le maire, fait rapport aux contribuables conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal et à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux.

### ÉTATS FINANCIERS 2015

#### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Vérifiés par M. André Charest, C.P.A.

	Budget 2015	Dépenses en date du rapport	Prévision au 31/12/15	Prévision des revenus - incluant financ.	Affectation des surplus	Prévision des résultats
<b>FONDS GÉNÉRAL</b>						
ADMINISTRATION	312 446 \$	286 255 \$	286 255 \$			
SÉCURITÉ PUBLIQUE	173 085 \$	195 553 \$	195 553 \$			
TRANSPORT	253 119 \$	250 667 \$	250 667 \$			
ENVIRONNEMENT	1 480 \$	1 475 \$	1 475 \$			
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	10 450 \$	5 270 \$	5 270 \$			
URBANISME	123 592 \$	130 434 \$	130 434 \$			
LOISIRS ET CULTURE	146 369 \$	147 161 \$	147 161 \$			
FINANCEMENT (INTÉRÊTS)	11 821 \$	11 902 \$	11 902 \$			
IMMOBILISATIONS	173 500 \$	148 769 \$	148 769 \$			
REMBOURSEMENT CAPITA	55 046 \$	59 800 \$	59 800 \$			
RÉSERVES FINANCIÈRES	(106 000) \$	30 244 \$	30 244 \$			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 154 908 \$</b>	<b>1 267 530 \$</b>	<b>1 267 530 \$</b>	<b>(1 243 507) \$</b>	<b>(77 998) \$</b>	<b>(53 975) \$</b>
ORDURES	115 964 \$	114 840 \$	114 840 \$	(110 403) \$	(9 634) \$	(5 196) \$
ENTRETIEN AQUEDUC	118 900 \$	130 948 \$	130 948 \$	(81 586) \$	(42 790) \$	6 572 \$
ENTRETIEN ÉGOUTS	21 360 \$	19 174 \$	19 174 \$	(17 800) \$	(3 560) \$	(2 186) \$
FINANCEMENT AQUEDUC	60 465 \$	60 596 \$	60 596 \$	(60 029) \$	(558) \$	9 \$
FINANCEMENT ÉGOUTS	6 586 \$	6 137 \$	6 137 \$	(6 835) \$	- \$	(698) \$
<b>TOTAL TOUS LES FONDS</b>	<b>1 478 183 \$</b>	<b>1 599 225 \$</b>	<b>1 599 225 \$</b>	<b>(1 520 158) \$</b>	<b>(134 540) \$</b>	<b>(55 474) \$</b>

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Nous avons adopté en décembre 2015 un Programme triennal d'immobilisations dans lequel étaient prévus pour 2016 les travaux suivants :

#### A TRAVAUX DE RÉFECTION MAJEURS SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

Réfection du Rang des Collines -

Coût estimé 100 000 \$

Travaux en cours : Estimé à 20 000\$

Financement : Subvention PARRM 17 000\$

Appropriation au Fonds local réservé à l'entretien des voies publiques 3 000\$

Et suite des travaux reportés à 2017

Autres Travaux ajoutés en cours d'année :

Réfection d'un ponceau sur la Montée Laurence Réalisé : 13 742\$

Appropriation au Fonds local réservé à l'entretien des voies publiques 13 742\$

*Toutes subventions obtenues dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier ou de tout autre programme seront appliquées au budget de réfection de ce chemin inter-municipal.*

#### B AJOUT DE RAYONNAGE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Coût estimé 3 000\$

Réalisé : 3 312\$

Financement du projet

3 312 \$ Appropriation du surplus

#### C INSTALLATION D'UNE TOUR FILAU SECTEUR OUEST

Coût estimé 8 500 \$

Travaux annulés

Financement du projet

2 800 \$

Subvention MRC

5 700 \$

Appropriation du surplus

#### D RÉAMÉNAGEMENT ENTRÉE PLAGE - CLOTURE DU TERRAIN DE BALLE

Coût estimé 8 500\$

Abri Entrée Plage : Réalisé : 2141\$

Clôture du terrain de balle : Travaux reportés à 2017

(en processus de demande de subvention)

Financement du projet

2 141 \$ Appropriation au fonds Parcs et Terrains de Jeux

**E ÉLECTRICITÉ RÉSERVOIR AQUEDUC (PAYÉ 50% PAR TOUR FILAU)**

Coût estimé 4 250 \$ Travaux reportés  
Financement du projet  
4 250 \$ Revenus de taxation annuels

**F RÉFECTION D'UNE SECTION DU RÉSEAU RANG DES COLLINES**

Coût estimé 30 000 \$ Travaux reportés  
(Attente d'une demande de subvention)  
Financement du projet  
24 191 \$ Appropriation du surplus aqueduc  
5 809 \$ Revenus de taxation annuels

**Principales autres réalisations 2016**

- Deuxième année du programme de contrôle des insectes piqueurs
- Revitalisation du Noyau villageois– 3<sup>e</sup> année d'autorisation temporaire implantation d'un marché aux puces saisonnier au cœur du village –
- Participation à un projet d'une ressource partagée en loisirs avec les municipalités d'Amherst, Huberdeau, Arundel et Montcalm
- Camp de Jour 2016 – 36 enfants
- Remise des Bourses Persévérance et réussite éducative 2015-2016 – 3 boursiers
- Départ de Lynda Foisy et engagement d'Annie Bellefleur au poste de secrétaire-trésorière
- Acquisition de deux paniers à rebuts recyclables pour la salle communautaire et pour le pavillon des Loisirs
- Aménagement d'un sentier multifonctionnel (vélo – raquettes) – initiative d'un jeune citoyen
- Entente intermunicipale Amherst – Brébeuf et Lac-des-Plages pour utilisation du gymnase de l'École Le Carrefour situé à Amherst
- Instauration d'une Politique sur l'utilisation de véhicule
- Maintien des Politiques de soutien pour le soccer récréatif et compétitif et pour le hockey et le patin artistique (pour 2016)
- Instauration d'une Politique visant à encourager l'activité physique (pour 2017)

**PRÉVISIONS DES RÉSULTATS 2016**

	Budget 2016	Dépenses en date du rapport	Prévision au 31/12/16	Prévision des revenus - incluant financ.	Affectation des surplus	Prévision des résultats
<b>FONDS GÉNÉRAL</b>						
ADMINISTRATION	308 830 \$	260 176 \$	302 877 \$			
SÉCURITÉ PUBLIQUE	174 556 \$	161 529 \$	174 358 \$			
TRANSPORT	256 089 \$	206 814 \$	255 127 \$			
ENVIRONNEMENT	1 491 \$	1 035 \$	1 285 \$			
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	8 250 \$	3 835 \$	6 335 \$			
URBANISME	127 187 \$	110 441 \$	123 443 \$			
LOISIRS ET CULTURE	170 757 \$	131 653 \$	175 913 \$			
FINANCEMENT (INTÉRÊTS)	10 895 \$	7 796 \$	10 210 \$			
IMMOBILISATIONS	120 000 \$	19 095 \$	39 153 \$			
REMBOURSEMENT CAPITA	51 473 \$	10 884 \$	51 474 \$			
RÉSERVES FINANCIÈRES	(100 500) \$	- \$	14 308 \$			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 129 028 \$</b>	<b>913 259 \$</b>	<b>1 154 483 \$</b>	<b>(1 122 785) \$</b>	<b>(44 259) \$</b>	<b>(12 562) \$</b>
<b>ORDURES</b>	111 678 \$	83 652 \$	112 352 \$	(112 211) \$	(2 638) \$	(2 497) \$
<b>ENTRETIEN AQUEDUC</b>	113 516 \$	53 478 \$	85 243 \$	(95 100) \$	- \$	(9 857) \$
<b>ENTRETIEN ÉGOUTS</b>	26 599 \$	20 326 \$	27 491 \$	(22 250) \$	(4 349) \$	892 \$
<b>FINANCEMENT AQUEDUC</b>	60 659 \$	42 205 \$	63 048 \$	(60 008) \$	(626) \$	2 415 \$
<b>FINANCEMENT ÉGOUTS</b>	3 270 \$	1 632 \$	3 264 \$	(3 458) \$	- \$	(194) \$
<b>TOTAL TOUS LES FONDS</b>	<b>1 444 750 \$</b>	<b>1 114 552 \$</b>	<b>1 445 882 \$</b>	<b>(1 415 812) \$</b>	<b>(51 872) \$</b>	<b>(21 803) \$</b>

**Conformément aux dispositions de la Loi sur le Traitement des élus municipaux, le maire présente la rémunération annuelle attribuée aux membres du conseil municipal pour l'année 2016 :**

La rémunération du maire est de 10 734 \$

La rémunération de chaque conseiller est de 3 201 \$

Une allocation de dépenses au montant de 5 367 \$ pour le maire et de 1 600 \$ pour chaque conseiller est ajoutée à la rémunération.

Outre cette rémunération, le maire reçoit à titre de membre du conseil des maires de la MRC des Laurentides, une rémunération de 3 086\$ et une allocation de 1 543 \$.

**Le maire informe les contribuables présents que la liste des contrats de plus de 25,000\$ ou de plus de 2,000\$ lorsqu'ils totalisent avec un même contractant 25,000\$ et plus dans l'année (du 1er novembre 2015 au 31 octobre 2016) est déposée au bureau de la municipalité pour consultation.**

**160138 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2017**

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc L'Heureux

APPUYÉ PAR M. Peter L. Venezia

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, qui se tiendront aux dates suivantes et qui débuteront à 20h00

Lundi 9 janvier 2017

Lundi 6 février 2017

Lundi 6 mars 2017

Lundi 3 avril 2017

Lundi 1er mai 2017

Lundi 5 juin 2017

Lundi 3 juillet 2017

Lundi 7 août 2017

Lundi 11 septembre 2017

Lundi 2 octobre 2017

Lundi 13 novembre 2017

Lundi 4 décembre 2017

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

**160139 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL PÉRIODE DES FÊTES**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Alain St-Louis

APPUYÉ PAR M. Peter L. Venezia

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le bureau municipal soit fermé du 23 décembre 2016 au 8 janvier 2017 inclusivement pour la période des fêtes.

ADOPTÉE

**160140 PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LES SERVICES INFORMATIQUES – MRC DES LAURENTIDES**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Clément Légaré

APPUYÉ PAR M. Peter L. Venezia

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le maire, Ronald Provost, et le directeur général, Pascal Caron, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, le protocole d'entente des services informatiques avec la MRC des Laurentides.

ADOPTÉE

**160141 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS 2016/2017**

ATTENDU QUE Excavation Jules et G Perreault accepte d'effectuer le déneigement des trottoirs pour la saison 2016/2017 pour la somme de 6,780\$ plus taxes pour 20 heures de déneigement et les heures effectuées en surplus étant payées à 325\$ de l'heure plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Clément Légaré

APPUYÉ PAR M. Alain St-Louis

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité accepte la proposition de Excavation Jules et G Perreault pour le déneigement des trottoirs pour la saison 2016/2017 dans les termes suivants :

1. Excavation Jules et G Perreault s'engage à effectuer le déneigement des trottoirs de la municipalité pour la saison d'hiver 2016/2017 selon les termes du cahier de charges « Déneigement des trottoirs » daté d'octobre 2016;
2. La Municipalité s'engage à payer à Excavation Jules et G Perreault la somme de 6,780\$ plus taxes en quatre versements égaux étant payables le 15 décembre 2016 et les 15

février, 15 mars et 15 avril 2017 et les heures travaillées en sus des 20 heures de base étant payées au taux de 325\$ de l'heure avec le versement d'avril;  
QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tout document relatif à cette entente.

ADOPTÉE

**160142 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 56 RUE DES BOISÉS**  
ATTENDU QUE le propriétaire du 56, rue des Boisés dépose une demande de dérogation mineure à l'effet d'implanter un bâtiment secondaire en partie en cour avant et avec une marge latérale de 90 cm, ce qui contrevient à l'article 8.2.2 point 3) du règlement de zonage numéro 2002-02;  
CONSIDÉRANT que le requérant dépose une demande de dérogation mineure dans le but d'obtenir un permis;  
CONSIDÉRANT que l'implantation du bâtiment est restreint à cause de l'installation septique existante;  
CONSIDÉRANT que le requérant a soumis un croquis de son implantation;  
ATTENDU QU'après étude du dossier, le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil d'accorder la demande de dérogation mineure tel que déposée soit l'implantation d'un garage de 14x24 en partie en cour avant et avec une marge latérale de 90 cm.  
IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc L'Heureux  
APPUYÉ PAR M. Clément Légaré  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le Conseil municipal de Brébeuf accepte la demande de dérogation mineure telle que recommandée par le CCU.

ADOPTÉE

**160143 CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE SAISON 2016/2017**  
ATTENDU QUE Mme Manon Prévost présente une offre de service pour l'entretien de la patinoire pour la saison 2016/2017 aux conditions suivantes :

Mme Manon Prévost s'engage à effectuer les travaux précisés et aux conditions établies au cahier de charges « Entretien et gardiennage de la patinoire et du pavillon hiver 2016/2017 » pour la somme de 9,280 \$ ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Peter L. Venezia

APPUYÉ PAR M. Alain St-Louis

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le contrat pour l'entretien et le gardiennage de la patinoire et du pavillon pour l'hiver 2016/2017 soit octroyé à Mme Manon Prévost pour la somme 9,280 \$ ;

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document relatif à cette entente.

ADOPTÉE

**160144 POLITIQUE DE SOUTIEN AU HOCKEY MINEUR ET PATIN ARTISTIQUE – REMBOURSEMENTS SAISON 2016-2017**

ATTENDU QUE trois contribuables de Brébeuf ont présenté une demande de remboursement pour les inscriptions 2016-2017 à l'aréna de Mont-Tremblant patin artistique et hockey mineur;

ATTENDU QUE les demandes sont conformes aux règles de la politique et que l'ensemble des remboursements totalise 450\$;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Martin Tassé

APPUYÉ PAR M. Clément Légaré

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la municipalité de Brébeuf rembourse aux demandeurs 50% de la cotisation supplémentaire « non-résident » qu'ils ont dû défrayer pour l'inscription de leurs enfants.

ADOPTÉE

**160145 LEVÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Clément Légaré propose la levée de la séance.

ADOPTÉE

*Je, Ronald Provost, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directeur général